Si le thème des transports et de la mobilité soulève des questions classiques de cohérence entre les actions conduites par les différentes catégories d'acteurs publics et privés du secteur (et donc des questions de régulation) et d'aménagement du territoire, il interroge également, et de manière plus fondamentale, la contribution du secteur des transports à la lutte contre le réchauffement climatique. l'adaptation des réponses, en termes d'offres de mobilité, aux attentes de nos concitoyens, la protection des droits sociaux et fondamentaux, dans une Europe plus fluide et plus ouverte, et, pour finir, la notion même de service public. En effet, la libéralisation du marché des transports, l'irruption d'acteurs privés porteurs de solutions technologiques innovantes, l'expression par les citoyens d'exigences de qualité, de confort, de ponctualité, de rapidité, la transformation des modes de vie (personnels et professionnels)... bouleversent profondément notre représentation des transports et ont, bien évidemment, une incidence sur la définition des réponses qui sont apportées à ces enjeux nouveaux.

Les **problématiques ou enjeux** que le colloque EUROPA s'efforcera d'éclairer grâce à la participation des experts européens de son réseau et des spécialistes nationaux de ces questions, seront abordées dans le cadre de trois tables rondes :

#### Table ronde n°1: Infrastructures de transport et aménagement du territoire: enjeux économiques, sociaux, politiques et de cohésion

Les politiques des transports et de mobilité semblent être sous-tendues par deux types de préoccupations : Une préoccupation économique : Les réflexions mais aussi les documents de planification portant sur le renforcement de l'attractivité économique des territoires notamment des territoires intermédiaires incluent un volet portant sur la question des transports, de leur accessibilité externe et des mobilités internes. Pourtant, les liens entre aménagement et infrastructures sont complexes et multidimensionnels: il n'existe aucune réponse simple et valable pour tous les territoires. Dès lors comment éclairer et qualifier la nature des relations entre politique des transports et politique économique?

Une préoccupation sociale et territoriale: La question de l'élaboration des politiques de transport et de mobilité suppose la capacité des acteurs publics à réaliser un diagnostic lucide des caractéristiques de leur territoire, de ses atouts et de ses faiblesses, à y répondre par la réalisation de projets et la mise en place d'une gouvernance adaptée. Quels sont les objectifs politiques et économiques poursuivis. et comment les hiérarchiser ? Comment les collectivités territoriales et leurs établissements publics construisent-ils leurs stratégies en la matière ? Quelles collaborations entre acteurs publics et privés ? Comment les modes de déplacement déterminent-ils l'organisation territoriale ? Comment évaluer cet impact? Peut-on parler d'une forme de retour à la solidarité locale en matière de mobilité?

#### Table ronde n°2: L'Europe des transports au défi des droits sociaux et fondamentaux : une Europe low cost?

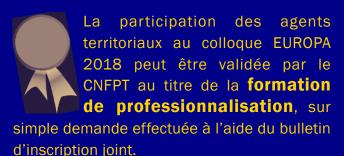
De quelle manière, sur un territoire, européen, à l'intérieur duquel les réseaux de transport - routiers, maritimes, fluviaux, aériens - sont interconnectés, dans un espace économique ouvert à la concurrence, au sein d'un système juridique dans lequel le principe de libre circulation occupe une place centrale. concilier mobilité et protection des droits sociaux ? Les discussions autour de la directive « travailleurs détachés » et du paquet mobilité présenté par la Commission le 31 mai 2017 ont suscité de nombreuses réactions notamment sur la situation des chauffeurs routiers, du cabotage, les temps de conduite et de repos... Des questions de même nature se posent dans les autres secteurs du transport : aérien (compagnies low cost), maritime etc... La problématique principale tient ici à la notion de concurrence non faussée : comment prendre en compte les exigences sociales et environnementales ? Ces questions relèvent autant de la justice sociale, de l'équité, que de la sécurité des activités de transport.

Table ronde n°3: Service public de la mobilité: quels usages, quels acteurs, quelle régulation? Les transports et la mobilité sont marqués par l'émergence et le développement rapide de nouveaux usages des citoyens eux-mêmes, de nouveaux acteurs, de nouvelles formes de mobilité (ou la remise au goût du jour de modes de déplacement traditionnels), permises par les progrès voire les ruptures technologiques, qui osent de nombreuses questions : cadre juridique et fiscal ; consécration/validation, organisation, régulation par les pouvoirs publics... L'évolution du secteur des transports et de la mobilité est-elle marquée par un effacement progressif des acteurs publics et la montée en puissance d'acteurs privés émergents, proposant des solutions de mobilité innovantes, se substituant progressivement à l'initiative publique : intelligence artificielle, véhicules autonomes, drones etc. ? Dès lors, quelle place reste-t-il au service public et surtout ce dernier n'est-il pas transformé dans sa conception même?



EUROPA est une organisation non gouvernementale dotée :

- d'un réseau d'experts européens dont l'action bénéficie du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de CNP Assurances.
- du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



Vous pouvez obtenir des informations sur ce colloque et vous inscrire directement sur le site internet d'EUROPA:

#### www.europaong.org

Accès direct à la rubrique colloque EUROPA à partir de la page d'accueil.

Vous pouvez également contacter la délégation générale de l'association EUROPA:

■ par téléphone ou par fax : 05 59 27 46 11

par gsm: 06 82 80 21 39 par e-mail: europa@unilim.fr Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe

# Transports et mobilité en Europe: innover pour rapprocher les territoires

Vendredi 30 novembre

## **Colloque EUROPA 2018**

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine Maison de la Région - Salle d'Assemblée 27 bd de la Corderie - Limoges

Dans le cadre de l'Intergroupe du Parlement Européen "Biens communs et Services Publics"





Sous le patronage de Monsieur Thorbjørn JAGLAND Secrétaire Général du Conseil de l'Europe



Animation du colloque : Julie BENZONI. Société Intervista Animation des tables rondes : Christophe BONNOTTE. Secrétaire Général d'EUROPA

### En collaboration avec:

Région Nouvelle-Aquitaine, Communauté d'Agglomération Limoges Métropole, Ville de Limoges, Université de Limoges, CNFPT











institutionnels.

soutien du "Club Partenaires" réunissant les principaux économiques et industriels du des transports et de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine

### 8h30 Accueil des participants

9h00 Inauguration du "Village des Partenaires" réunissant les principaux acteurs institutionnels, économiques et industriels du secteur des transports et de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine

#### 9h15 Ouverture du colloque

#### Propos d'accueil :

Michel SENIMON, Délégué général d'EUROPA, DGSA-DRH de l'Université de Limoges Message vidéo de Karine GLOANEC-MAURIN, Députée européenne - Circonscription Centre-Massif central

#### Allocutions de :

**Cédric GRAIL**, Adjoint au Directeur général, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGTIM)

**Jean-Baptiste DJEBBARI**, Député de la Haute-Vienne, Rapporteur du projet de loi "d'orientation des mobilités"

**Gérard VANDENBROUCKE,** Premier Vice-président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Président de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole

**Émile-Roger LOMBERTIE**, Maire de la Ville de Limoges

**Pierre MASSY**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne

Alain CELERIER, Président de l'Université de Limoges

**Hélène PAULIAT,** Présidente de l'Association EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges

Le 22° colloque EUROPA débutera par une réflexion générale sur l'évolution des politiques de transports et de mobilité dans le sens de la reconnaissance, plus que d'un droit des voyageurs, d'un droit au voyage, voire d'un droit à la mobilité : il s'agira, au travers de cette présentation, d'examiner comment, sous la pression de quels facteurs, de quels impératifs, ont évolué les politiques publiques de transports et de mobilité. Ces dernières doivent en effet répondre à des demandes sociales plus nombreuses et plus complexes à satisfaire, mais également intégrer des préoccupations classiques (aménagement du territoire ; continuité territoriale) et nouvelles (développement économique; prise en compte des questions environnementales et énergétiques). Dans quelle mesure les évolutions démographiques, économiques et sociales des sociétés européennes sont-elles susceptibles d'influencer demain la demande de mobilité ?

## 10h15 Rapport introductif - D'un droit des transports à un droit de la (des) mobilité(s) en Europe

Peut-on parler de reconnaissance d'un véritable droit à la mobilité, distinct d'un droit "des" transports ou d'un droit "aux" transports ? La reconnaissance et la définition de ce droit, nouveau, "à la mobilité" accompagnerait le développement

de sociétés européennes plus mobiles, plus fluides, à l'intérieur desquelles les frontières administratives et les distances s'estompent, le temps se contracte, les exigences de sécurité, de confort, de régularité et de ponctualité s'imposent... Ce droit à la mobilité est-il générateur d'obligations nouvelles pour les pouvoirs publics sommés de répondre à des injonctions parfois contradictoires ?

Rapporteur : Jean-Baptiste DJEBBARI, Député de la Haute-Vienne, Rapporteur de la loi "d'orientation des mobilités"

**Co-rapporteur : Eric LE BRETON**, Maître de conférences, Département de sociologie, Université Rennes 2, Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (Ciaphs, EA 2241)

11h15 Table ronde 1 - Infrastructures de transport et aménagement du territoire : enjeux économiques, sociaux, politiques et de cohésion

Mots/Notions-clés: Territoires; Réseaux; Infrastructures de transport; Attractivité économique; Accessibilité externe; Mobilité interne; Diagnostic territorial; Désenclavement; Optimisation des politiques publiques; Compensation des déséquilibres territoriaux

Rapporteurs: Aurélien DELPIROU, Maître de conférences, Coresponsable du parcours de Master 2 Programmation, projet, management urbain, Ecole d'urbanisme de Paris / Lab'Urba, Université Paris-Est; Emmanuel RAVALET, chercheur sénior au Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR), à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse)

**Co-rapporteur : Giuseppe BETTONI**, Premier Vice-président d'EUROPA, Professeur de géographie politique et de géopolitique, Département d'histoire, Université de "Roma Tor Vergata" (Italie)

Intervenants: Małgorzata MOLĘDA-ZDZIECH, prof. SGH, Institute of International Studies, Collegium of Socio-Economics, Warsaw School of Economics (Pologne); Stella KYVELOU, Deputy Head of the Department of Economics and Regional Development, School of Sciences of Economics and Public Administration, Panteion University of Social and Political Sciences of Athens (Grèce); Egle STONKUTE, Director of Baltic Institute for Research and Development, Vilnius (Lituanie); Laurens ZWAAN, Researcher associated with Erasmus University Rotterdam and consultant in the domain of public management with Leeuwendaal (Pays-Bas)

Les politiques territoriales des transports et de la mobilité en pratique : partage d'expériences, pluralité des approches.

Intervenants: Représentants de l'Alliance interrégionale pour le corridor Rhin-Alpes GECT (sous réserve), de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, de la Communauté urbaine de Dunkerque (sous réserve), de la Communauté d'agglomération de Niort (sous réserve), de la Ville de Limoges

Débat avec la salle

13h15 Buffet offert par EUROPA et ses partenaires

14h30 Table ronde 2 - L'Europe des transports au défi des droits sociaux et fondamentaux : une Europe low cost ?

**Mots/Notions-clés :** Réseaux de transport ; Interconnexion ; Concurrence non faussée ; Libre circulation ; Enjeux sociaux et environnementaux ; Travailleurs détachés ; Paquet Mobilité ; Socle européen des droits sociaux ; Justice sociale ; Équité ; Sécurité des activités de transport

Rapporteur : Barbara PALLI, Maître de conférences à l'université de Lorraine, Institut François Gény

Intervenants: Jean-Frédéric COLLET, UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis); István TEMESI, Maître de conférences, Université Nationale du Service Public (Hongrie); Antoniy GALABOV, Professeur en Sociologie Politique et de la Culture Directeur du Département des Sciences Politiques Directeur du Laboratoire des Politiques Publiques Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie); Jana MARASOVA, Maria HOREHAJOVA, Faculté d'Économie, Université Matej Bel de Banska Bystrica (Slovaquie)

Débat avec la salle

16h00 Table ronde 3 - Service public de la mobilité : quels usages, quels acteurs, quelle régulation ?

**Mots/Notions-clés:** Innovations; Ruptures technologiques; Nouveaux usages; Smart mobility; Nouvelles mobilité; Articulation Acteurs publics/Acteurs privés; Service public; Labellisation; Régulation

Rapporteurs: Cédric GRAIL, Adjoint au Directeur général, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGTIM); Patrick JEANTET, Président Directeur Général de SNCF Réseau, Président délégué du Directoire de SNCF, Direction générale SNCF Réseau Ile-de-France

**Co-rapporteurs : Sébastien GENDRON,** Chief Executive Officer - TransPod Inc. ; **Alexis MONS,** Executive Senior Vice-président du groupe EMAKINA; **Alain CELERIER,** Président de l'Université de Limoges

Intervenants: Jean Marc ZULESI, Député, membre de la commission développement durable de l'Assemblée Nationale (sous réserve); José RUANO de la FUENTE, Professeur de sciences administratives, Université Complutense de Madrid (Espagne); Pierre BAUBY, Enseignant-chercheur associé à l'Université Paris VIII et à Sciences Po., fondateur de "Reconstruire l'Action Publique" (RAP)

Débat avec la salle

### 17h45 Rapport de synthèse

**Hélène PAULIAT**, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges